





SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle № CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Mr et Mme BERENGUER Carol et Didier
Demeurant : 6, rue Maréchal Gallieni 76410 ST AUBIN les ELBEUF
Reconnaissent avoir visité le 08 / 07 /2020 à 11 h par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 23086 ci-après désigné :

Maison avec garage de + chalet bois + buanderie extérieure sur un terrain de 3924 m² (parcelles 000 C 269, 270, 271 et 272) Situé au 82, rue des Pyrénées 65700 LAHITTE - TOUPIERE.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur:
Honoraires d'agence:

€ €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur (en lettres: Deux cent dix mille euros)

210 000 €

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de

10 500 €

- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de

199 500€

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM** - **16, Avenue de la Marne** - **65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à Tarbes

Le 31 / 07 /2020

L'acquéreur,

Pour **ABAFIM** Le négociateur, Le vendeur,

(Lu et approuvé)

(1) Condition suspensive:

Verte d'une maison

Obtention d'un prêt relais – Résultat du renouvellement des diagnostics – Présentation du certificat d'entretien de la chaudière.